

La conduite du changement

Jeudi 21 avril 2011
Maison des entreprises
Rennes

Mener une démarche de
développement durable



Conduire le changement en mode
projet : une équipe



Appliquer les 5 principes

- **1^{er} principe : Obtenir l'adhésion**

- ⇒ Intégrer le groupe projet au cœur de l'entreprise

- ⇒ Expliquer

- ⇒ Ecouter les résistances au changement

- ⇒ Responsabiliser les salariés pour les amener à prendre en charge leur évolution

- 2eme principe : Favoriser les influences mutuelles

- ⇒ Identifier les salariés favorables

- ⇒ S'appuyer sur ces salariés pour mutualiser

- ⇒ Outils : brainstorming, actions collectives : attention à la composition des groupes !

- 3eme principe : communiquer

- ⇒ Individuelle avec les managers

Après adhésion des managers seulement :

- ⇒ Collective pour l'ensemble des salariés

- 4eme principe : coordonner les équipes pour assurer la cohérence du projet
 - ⇒ Composer des ateliers de façon transversale
 - ⇒ Coordonner les ateliers
 - ⇒ Eviter de solliciter les mêmes personnes sur plusieurs sujets présentant des redondances => susceptible de générer des contradictions

- 5eme principe : Gérer dans le temps pour respecter ses engagements

- ⇒ Formaliser les tâches à réaliser

- ⇒ Mettre en place un outil de planification (Responsabilité, budget, contributeurs, bénéficiaires, délai, ...)

- ⇒ Suivi de l'exécution des tâches ⇒ PDCA



Et maintenant, quelques exemples de
changements à conduire dans
l'entreprise

pour un développement durable

Peut-être prochainement dans la vôtre ?



ReGeneration
commission développement durable

VERS AU CŒUR DU RÉSEAU DES ENTREPRISES

Union des Entreprises
pour l'Ille-et-Vilaine

Pôle Développement durable

Sylvie LE TOUCHE

sletouche@entreprises35.fr

02 99 87 42 97